

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : 15

Nombre de conseillers en
exercice : 40

Date de convocation :
6 février 2026

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février à dix-huit heures trente, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 06/02/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle polyvalente de THIEBAUMENIL 36 D400 54300 THIEBAUMENIL.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Absents représentés : Fabrice BOYER pouvoir donné à Jacques LAVOIL, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Gérard RITZ

Absents : Jean-Paul FRANCOIS, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Pierre-Jean COURBEY, Linda KWIECIEN

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe COLIN

Membres présents.....22
Absents représentés.....2
Absents.....5
Votants.....24

Délibération 2026 019

MOBILITE - Projet de réalité augmentée Mobideep

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	2	23	1	0	0

Un contexte de précarité mobilité

En France, 15 millions de personnes rencontrent des problèmes de mobilité quotidienne. Celles-ci accèdent difficilement à l'emploi, la formation et aux systèmes de santé des territoires.

Au-delà de l'absence d'offres de transport, les freins psychologiques et culturels contraignent ces millions de personnes à l'isolement. Comprendre le fonctionnement du réseau de bus ou de car local, organiser un covoiturage, acheter un titre de transport, accéder au transport à la demande de l'opérateur de transport, utiliser un GPS...

Toutes ces actions du quotidien s'apprennent.

Ce constat est partagé sur le territoire du Pays du Lunévillois, notamment par les structures d'enseignement professionnels qui observent la difficulté des apprenants à chercher un emploi ou un stage au-delà d'un périmètre restreint.

Les outils de réalité augmentée proposée par Mobi.Deep

- **Mobi.Diag** qui évalue les aptitudes individuelles de mobilité quotidienne : Le joueur met son casque et plonge dans une succession de situation de déplacements réalistes. Les situations sont courtes (30 secondes à 1 minute). Les épreuves sont réparties par niveau de difficulté : vert / débutant, orange / intermédiaire, rouge / expert. A la fin du diagnostic, le joueur a ses résultats.

- **Bouge ta ville !** propose 3 scénarios de jeu et 7 thématiques de formation, permettant au joueur de travailler 50 compétences de mobilité à travers 5 registres d'apprentissage :

- L'immersion : observer et comprendre les situations par l'immersion à 360° ;
- L'apprentissage par le « faire » : le joueur agit en situation quasi réelle ;
- L'apprentissage par le jeu qui est une dynamique d'apprentissage efficace ;
- La pédagogie de la réussite : l'échec n'existe pas dans le jeu. Le score du joueur peut être plus ou moins élevé, mais il progresse toujours ;
- L'apprentissage collaboratif : les joueurs entre eux, les joueurs et les formateurs peuvent se donner des conseils, échanger des « trucs et astuces », résoudre ensemble des problèmes du jeu. La dimension collaborative est une bonne dynamique d'apprentissage.

Le projet d'expérimentation MobiDeep sur le territoire du Pays du Lunévillois

En proposant une immersion virtuelle, le dispositif doit permettre aux jeunes habitants du Pays du Lunévillois en difficulté de mobilité de désinhiber leurs peurs et d'encourager l'usage des services de transport déployés sur le territoire.

Les structures proposées pour l'expérimentation sont :

1. **Le lycée J.M. Boutet de Monvel de Lunéville** : déjà équipés de casques
2. **L'Espace Service Jeunesse (ESJ) de Cirey-sur-Vezouze** : déjà équipés de casques
3. **La Mission Locale du Pays du Lunévillois** : non équipés de casques

La durée de l'expérimentation est prévue pour une année.

Le déroulement pédagogique consistera à réaliser des ateliers de 20 minutes composés de 4 personnes (une avec casque et une sans casque) à reconduire 3 fois minimum pour un réel gain d'expérience et la prise de confiance de l'utilisateur.

Equipement et coût du projet

Compte tenu du nombre de structures d'expérimentation et du format des ateliers, le projet consistera en l'acquisition de :

- 6 packs de licences Bouge ta ville ! / Mobidiag : 2 licences déployées sur chacune des structures de l'expérimentation
- 2 casques de réalité augmentée : pour la mission locale

Pour un coût total de 6 720 €HT (8 064 € TTC).

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président et vu son rapport, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à la majorité à 23 voix pour et 1 contre (O.MARTET) :

- **APPROUVE** le projet d'expérimentation de réalité augmentée
- **AUTORISE** le Président à mener la poursuite du projet et entreprendre toute démarche nécessaire à l'aboutissement du projet,
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions, leurs annexes, les avenants et tout document se rattachant au projet,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget annexe Mobilité 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 20 février 2026
Philippe DANIEL,
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2026.02.20 12:19:26 +0100
Ref:10486696-15813717-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du
Lunévillois